



SEJOURS TOUSSAINT 2017

15-17 ans : Barcelone, Berlin ou Londres
6-12 ans : La Tranche-Sur-Mer
du 22 au 28 octobre 2017

La SRIAS Ile-de-France organise des séjours de vacances en partenariat avec le **CGCV**, du **22 au 28 octobre 2017**.

Les séjours CGCV sont spécialement adaptés aux mineurs (encadrement, transports sécurisés, taille des groupes, ...) et mettent l'accent sur la sécurité et la santé, la solidarité et la vie collective.

La description des séjours figure en pièces-jointes.

Les bulletins d'inscription complets doivent parvenir à la SRIAS au plus tard le 7 septembre, (adresses au verso)

Le prix comprend :

- Les transports encadrés aller/retour et pendant le séjour
- L'hébergement et la pension complète
- L'encadrement, les sorties,
- Les assurances annulation, interruption de séjour, assistance/rapatriement et taxes diverses
- La mise à disposition d'un serveur vocal d'informations aux familles « Direct Parents » et d'un blog (photos et commentaires)
- Le dossier du voyage (« passeport colo »)

1) Pour les 6-12 ans : La Tranche-Sur-Mer (Vendée) 32 places



La SRIAS prend en charge une part des frais de séjour en fonction du quotient familial (QF)*.

Voir programme en annexe.

Le prix avant subvention est de 394 €.

Le coût à charge de la famille, par enfant, est le suivant :

Montant QF annuel	Reste à charge
<10 000	140 €
Entre 10 et 15 000	190 €
Entre 15 et 24 000	265 €
>24 000	330 €

* QF : revenu fiscal de référence / nombre de parts fiscales

Les demandes seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée.

Les subventions seront attribuées dans la limite des crédits disponibles.

Vous serez informés de la suite donnée au plus tard le 15 septembre.

Les familles dont le dossier est retenu seront ensuite contactées par le CGCV pour l'inscription définitive.

2) Pour les 15-17 ans, 3 trois séjours au choix (24 places chacun)

 BARCELONE	 BERLIN	 LONDRES
--	---	--

La SRIAS prend en charge une part des frais de séjour en fonction du quotient familial (QF)*.

Le prix avant subvention est le suivant

Barcelone : 727 €

Berlin : 756 €

Londres : 651 €

Le coût à charge de la famille, par enfant, est le suivant :

Montant QF annuel	Reste à charge
<10 000	170 €
Entre 10 et 15 000	260 €
Entre 15 et 24 000	390 €
>24 000	520 €

* QF : revenu fiscal de référence / nombre de parts fiscales

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée des dossiers.

Les enfants qui ont déjà bénéficié d'un séjour en 2016 seront inscrits sur liste d'attente.

Les subventions seront attribuées dans la limite des crédits disponibles.

Vous serez informés de la suite donnée au plus tard le 15 septembre.

Les familles dont le dossier est retenu seront ensuite contactées par le CGCV pour l'inscription définitive.

En annexe :

- ✓ le programme de chacun des quatre séjours ainsi que les conditions d'inscription ;
- ✓ le bulletin d'inscription.

Date limite d'inscription : 7 septembre 2017

Où adresser les demandes ?

* adresse postale : SRIAS IDF, préfecture de Paris et d'Ile-de-France, 5 rue Leblanc, 75911, Paris cedex 15 (mentionner « Séjours Toussaint 2017)

* messagerie électronique : srias@paris-idf.gouv.fr

* télécopie : 01 82 52 43 23

Pour tout renseignement, merci d'utiliser en priorité la messagerie électronique srias@paris-idf.gouv.fr et de n'utiliser le téléphone (01 82 52 43 09) qu'en cas de nécessité.